



3003 Berne, le 1^{er} août 2008

Rempl CdA

Ordre du jour pour le 1^{er} août 2008

Chers militaires,

La Confédération fête son 717^e anniversaire. Pour atteindre cet âge canonique, il faut avoir surmonté bien des tempêtes. La Suisse – également en sa forme actuelle – est une histoire à succès à laquelle nous pouvons tous prendre part. Nous tirons avantage de conditions cadres uniques – la sécurité entre autres – dont profitent notre place économique et, par conséquent, la majeure partie de la population.

Vous pouvez considérer que votre prestation au sein de l'armée, certes au prix de contraintes dans votre vie civile, contribue à ces bonnes conditions cadres. Vivre la milice, c'est cela et je vous en remercie.

Notre mission est claire. L'art 58, al. 2, de la Constitution fédérale dit :

« L'armée contribue à prévenir la guerre et à maintenir la paix ; elle assure la défense du pays et de sa population. Elle apporte son soutien aux autorités civiles lorsqu'elles doivent faire face à une grave menace pesant sur la sécurité intérieure ou à d'autres situations d'exception. »

Cette mission ne souffre aucune interprétation. Bien au contraire. Nous devons tous apporter notre contribution pour fournir la prestation détaillée dans le profil de prestations 08/11. Chacun à sa place. Celui qui n'est pas engagé concrètement doit se préparer à un tel engagement lors du service d'instruction. Cela est valable à tous les échelons. Et la mission ne dépend pas de l'actualité quotidienne.

Le chef de l'Armée, le commandant de corps Roland Nef, a remis au Conseil fédéral sa demande de résiliation des rapports de travail. L'ensemble du Conseil fédéral se prononcera à ce sujet lors de l'une de ses prochaines séances. Sur ordre du chef du Département, je dirigerai l'armée jusqu'à ce moment. Je relève que la conduite de l'armée est assurée sans restrictions et à tous les échelons.

L'armée est la seule organisation de notre pays en mesure d'accomplir de vastes missions de sécurité, par exemple dans le cadre de grandes manifestations internationales telles que le Forum économique mondial WEF ou l'EURO 08. L'armée est également à la disposition des autorités civiles dans les situations d'urgence, par exemple suite à des fortes intempéries, en cas d'inondations et d'incendies de forêt. L'armée accomplit avec professionnalisme son travail d'appui, avec son savoir-faire, un personnel engagé et un équipement approprié.

L'armée, c'est vous tous, nous tous. Ce n'est pas une seule personne qui fournit les prestations requises, mais la communauté, la troupe. Prenez soin de cette organisation à laquelle il n'est pas possible de renoncer, notre armée!

Ces derniers mois, le commandement de l'armée a introduit diverses mesures par exemple au profit d'une amélioration de la fourniture de prestations logistiques, dans le domaine de la gestion des risques et pour le recrutement et la promotion des cadres. Les premiers résultats positifs sont déjà là. Le travail se poursuit dans la direction définie. Nous devons tous apporter notre contribution, avant tout dans le domaine de la maintenance et de la disponibilité du matériel et des véhicules, mais également en matière de réduction des risques, afin d'obtenir des changements positifs.

Il me tient à cœur que vous soit témoignée la reconnaissance méritée pour votre engagement en faveur de la sécurité de notre pays. Je m'engagerai à cet effet.

Je vous remercie pour votre prestation en tant que militaire et vous souhaite une très belle fête nationale.

Divisionnaire André Blattmann
Remplaçant du chef de l'Armée